ISSY-LES-MOULINEAUX La ville propose deux implantations

## Déménagement du conseil régional: cinq sites en lice

ls étaient seize sites, sélectionnés pour accueillir le nouvel hôtel de région, qui doit déménager en 2017. Aujourd'hui, les cinq sites présélectionnés dans une dernière liste par le conseil régional vont être présentés aux élus dans l'Hémicycle.

Il s'agit de deux terrains à Issyles-Moulineaux — au cœur de ville ou près du pont d'Issy -, du centre commercial le Millénaire à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), sur les quais de Seine d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) — à la place des anciens locaux de BHV —, ou de la « Corne ouest » du XVe arrondissement parisien, ce quartier autour du futur ministère de la Défense, « des zones intéressantes parce qu'elles offrent beaucoup d'accès en transport et une visibilité de la région ».

La région prévoit d'occuper

66 Nous dépensons 18 M€ par an pour la moitié des sites que l'on occupe. D'où la nécessité de les regrouper"

> Michèle Sabban, 6° vice-présidente (PS)

60 000 à 65 000 m<sup>2</sup> et d'accueillir environ 2000 personnes chaque jour. « Notre priorité est avant tout de rester proche du lieu de résidence de nos agents. Nous réalisons actuellement une enquête interne pour en savoir plus, mais il semblerait qu'ils soient plus nombreux dans le sud - sud-ouest de la région parisienne », explique Michèle Sabban, 6e vice-présidente (PS) chargée du personnel.

Autre priorité pour le conseil régional : participer au rééquilibrage des activités de la région, en développement l'est francilien. « Le choix dépendra également du coût. Nous dépensons aujourd'hui 18 M€ de location par an, charges comprises, pour la moitié des sites que l'on occupe. D'où la nécessité de les regrouper », poursuit l'élue. Une crèche d'entreprise pourrait y être créée ainsi que différentes

salles de repos.

Au terme de l'assemblée plénière de ce jour, une lettre sera envovée aux maires des sites concernés, pour qu'ils améliorent leur dossier. Il appartiendra ensuite à la prochaine conférence des présidents de la région, prévue mi-décembre, de décider si le choix final sera tranché en février ou en juin, en fonction des élections municipales de mars. Le déménagement est quant à lui prévu en 2017. JILA VAROOUIER